

Département du NORD

Arrondissement de LILLE

C.C.A.S. de PERENCHIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
SEANCE du 02 JUIN 2021

L'an DEUX MILLE VINGT et UN le DEUX du mois de JUIN à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Valérie PROVO, Maire, Présidente, suite à la convocation du 25 mai 2021.

Etaient présents : PROVO V. - GRUSON C. - AMMEUX C. - POLLET A. - POLY S. - VANBENEDEN P. - OSTENDE D. - VERDONCK G - VAN MULLEM J. -DEPARIS P. - SCABELLO A.

Absents excusés : VAN DAELE S (pouvoir à AMMEUX C.) - LOUZANI K. (pouvoir à PROVO V.) - PROVO B. (pouvoir à POLLET A.)

Absente : CARON D.

Nombre de Membres en exercice : 15 / Présents : 11 / Votants : 14

Objet : - Compte de Gestion 2020.

Madame la Présidente rappelle aux Membres du Conseil d'Administration les résultats apparaissant au Compte de Gestion 2020 de Monsieur le Trésorier de Quesnoy sur Deûle, comptable de la Commune, et constate que lesdits résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif 2020 de l'ordonnateur.

En conséquence, Madame la Présidente propose au Conseil d'Administration d'adopter le Compte de Gestion 2020.

Le Conseil d'Administration en ayant délibéré, ADOPTE, compte tenu de 14 voix pour, 0 contre et 0 abstention le Compte de Gestion 2020.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et sa publication.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré à Pérenchies.

Le 02 juin 2021

Certifié exécutoire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
Madame la Maire, Présidente du CCAS,

Valérie PROVO.

Madame la Maire, Présidente du CCAS,



Valérie PROVO.

Département du NORD

Arrondissement de LILLE

C.C.A.S. de PERENCHIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
SEANCE du 02 JUIN 2021

L'an DEUX MILLE VINGT et UN le DEUX du mois de JUIN à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Valérie PROVO, Maire, Présidente, suite à la convocation du 25 mai 2021.

Etaient présents : PROVO V. – GRUSON C. - AMMEUX C. – POLLET A. – POLY S. – VANBENEDEN P. - OSTENDE D. - VERDONCK G - VAN MULLEM J. –DEPARIS P. - SCABELLO A.

Absents excusés : VAN DAELE S (pouvoir à AMMEUX C.) - LOUZANI K. (pouvoir à PROVO V.) - PROVO B. (pouvoir à POLLET A.)

Absente : CARON D.

Nombre de Membres en exercice : 15 / Présents : 11 / Votants : 13

Objet: - Compte administratif 2020.

Madame la Présidente rappelle aux Membres du Conseil d'Administration les résultats apparaissant au Compte Administratif 2020 du C.C.A.S. ainsi que les antérieurs, reconnaît la sincérité des restes à réaliser et propose au Conseil d'Administration de se prononcer sur les chiffres suivants :

Section d'investissement

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieur reporté 2019		213 000.13€
Opérations de l'exercice 2020	44 131.90€	39 706.13€
Totaux	44 131.90€	252 706.26€
Résultats à la clôture de 2020		208 574.36€

Section de fonctionnement

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieur reporté 2019		90 616.21€
Opérations de l'exercice 2020	121 977.07€	98 944.53€
Totaux	121 977.07€	189 560.74€
Résultats à la clôture de 2020		67 583.67€

Vu le montant des restes à réaliser de – 12 999.02 € en dépenses d'investissement.

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2020 par le receveur municipal,

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 présenté par Madame PROVO, Présidente du C.C.A.S,

Après avoir présenté le Compte Administratif, Madame la Présidente quitte la séance et passe la présidence à Madame GRUSON, Vice-Présidente.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention,

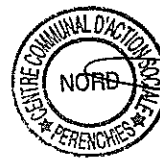
Approuve le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale de Pérenchies pour l'exercice 2020.


Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et sa publication.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré à Pérenchies.
Le 02 juin 2021

*Certifié exécutoire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
Madame la Maire, Présidente du CCAS,*




Valérie PROVO.

Valérie PROVO.

Département du NORD

Arrondissement de LILLE

C.C.A.S. de PERENCHIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
SEANCE du 02 JUIN 2021

L'an DEUX MILLE VINGT et UN le DEUX du mois de JUIN à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Valérie PROVO, Maire, Présidente, suite à la convocation du 25 mai 2021.

Etaient présents : PROVO V. – GRUSON C. - AMMEUX C. – POLLET A. – POLY S. – VANBENEDEN P. - OSTENDE D. - VERDONCK G - VAN MULLEM J. – DEPARIS P. - SCABELLO A.

Absents excusés : VAN DAELE S (pouvoir à AMMEUX C.) - LOUZANI K. (pouvoir à PROVO V.) - PROVO B. (pouvoir à POLLET A.)

Absente : CARON D.

Nombre de Membres en exercice : 15 / Présents : 11 / Votants : 14

Objet : - Affectation des résultats 2020.

Vu l'instruction M14, Madame la Présidente rappelle aux Membres du Conseil d'Administration les résultats apparaissant au Compte Administratif du C.C.A.S ainsi que les antérieurs et propose au Conseil d'Administration de se prononcer sur les chiffres suivants :

1) Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2020

Recettes	+ 39 706,13 euros
Dépenses	- 44 131,90 euros
Résultat de l'exercice	- 4 425,77 euros
Résultat antérieur reporté	+213 000,13 euros
Résultat à la clôture	+ 208 574,36 euros

Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Produits	+ 98 944,53 euros
Charges	- 121 977,07 euros
Résultat de l'exercice	- 23 032,54 euros
Excédent antérieur reporté	+ 90 616,21 euros
Résultat à la clôture	+ 67 583,67 euros

Détermination du besoin de financement de la section d'investissement 2020

Résultat brut de la section d'investissement +252 706,26 euros

B) Couverture des reports

Reste à réaliser	- 12 999,02 euros
Reste à percevoir	0,00 euros
Soit	- 12 999,02 euros
Total des besoins de financement	- 12 999,02 euros

C) Excédent d'investissement reporté

+ 195 575,34 euros

4) Proposition d'affectation

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

Les écritures d'affectation des résultats seront donc les suivants :

001: solde d'exécution de la section d'investissement reporté (recettes)	+ 208 574,36 euros
1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	+ 0,00 euros
002: résultat de fonctionnement reporté (recettes)	+ 67 583,67 euros

Le Conseil d'Administration en ayant délibéré, ADOPTE, compte tenu de 14 voix pour, 0 contre et 0 abstention, les présents résultats.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et sa publication.

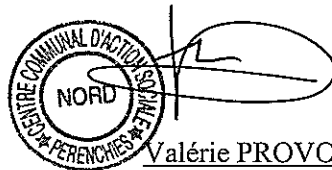
Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré à Pérenchies.

Le 02 juin 2021

*Certifié exécutoire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
Madame la Maire, Présidente du CCAS,*

Madame la Maire, Présidente du CCAS,



Valérie PROVO.

Valérie PROVO.